

AUTAN LE DIRE, journal de Novembre 2025
de la section CGT de la Dircofi Occitanie

Qui nous informe ?? Milliardaires et des...informations !

Le constat est frappant. Les principaux médias en FRANCE sont aux mains de quelques milliardaires !

Ainsi, le point de vue des milliardaires s'étale partout et pour cause : ils détiennent presque tous les médias : chaînes d'info en continu, journaux du matin, stations de radio, plateformes numériques, parfois même les instituts de sondage. Ils accumulent les profits et en profitent aussi pour façonner les consciences, décident de ce qui mérite d'être su, débattu ou oublié.

Jamais, depuis la Libération, la mainmise des groupes financiers sur les médias n'a été aussi écrasante. Ils ne sont plus que quatre milliardaires à se partager près de 90 % de la presse nationale, à peine une dizaine tous médias confondus. La diversité des titres masque mal l'uniformité du message : promotion de l'économie libérale, hostilité vis à vis des luttes de classe et sociale, critiques exacerbées des parties de gauche, même complaisance envers le pouvoir, voire l'extrême droite.

Exemples : Bernard Arnault (Challenges, Les Echos) , Bolloré (Capital, Canal +), Saadé dans (la Tribune, BFM TV), Martin Bouygues (Groupe TF1),
Résultat : à la télévision, la représentation des classes populaires s'effondre. Elles sont passées de 16 % en 2013 à 8 % en 2023, selon l'INA. Les ouvriers, 20 % de la population active, n'occupent plus que 2 % du temps d'écran. Face à cela il est urgent que le Parlement se saisisse d'une loi anti-concentration. Il convient de rappeler en effet qu'à la Libération, le Conseil National de la Résistance prônait « *la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat* »

Discriminations à la DGFIP, la CGT Finances Publiques a mené l'enquête :

la CGT Finances Publiques a décidé de faire un état des lieux précis à propos des discriminations qui pouvaient exister à la DGFIP.

Pour ce faire nous avons interrogé l'ensemble des agents, directement et via les sections.

Ce questionnaire a rencontré un vrai succès puisque 1641 agents ont fait un retour complet.

Ces retours constituent un panel représentatif pertinent qui nous permettent de faire une analyse sérieuse de la situation à la DGFIP.

En effet, les résultats chiffrés sont édifiants, d'après les agents qui nous ont répondu presque une personne sur deux dit avoir déjà été victime de discrimination dans notre administration.

Ainsi, à la question avez vous déjà été victime de discrimination, la réponse a été **OUI à 49 %**. Ces discriminations ont des conséquences sur les modalités pratiques de l'exercice des missions. Ils sont aussi peu nombreux à avoir le réflexe fiche de signalement. **Seulement 8,54 % selon les retours de notre questionnaire.**

Dans ces situations les collègues sont encore trop peu nombreux à avoir le réflexe de se tourner vers la médecine de prévention.

Ils sont encore moins nombreux à solliciter l'accompagnement d'un thérapeute

PSC À BERCY : GMF VIVINTER MANQUE DE PRÉVOYANCE !!

La plateforme d'affiliation à GMF Vivinter a été fermée le 06 novembre à 17h. Il ne s'agit pas d'un énième bug technique comme ceux qui ont émaillé le début de la campagne. Cette fois, le choix est délibéré. La GMF a découvert qu'il y avait une faille de sécurité majeure sur la protection des données tant sur celles transmises par l'employeur que par celles remplies par les agentes et agents qui se sont connecté.e.s pour s'affilier. **GMF Vivinter indique qu'il n'y a pas eu d'intrusion avérée sans pouvoir le garantir.** L'expertise va prendre plusieurs jours tout comme la mise en conformité du site.

La campagne d'affiliation va s'en trouver décalée sans avoir de date précise pour le moment. **C'est une nouvelle fois une preuve de l'impréparation du ministère et des opérateurs sur la mise en place de l'accord.**

La CGT Finances a revendiqué lors de la Commission Paritaire de Pilotage et de Suivi (CPPS) de ce jour :

->> d'avoir des garanties sur la sécurité des données des agentes et des agents.

->> de donner à tous les agentes et les agents la possibilité d'adhérer aux options de prévoyance quelque soit leur situation d'activité professionnelle.

->> de permettre à tous et toutes de s'affilier ou de demander une dispense, sans limite de durée au vu de la situation.

PHRASE DU MOIS :

« Si chaque collaborateur connaît le sens et l'utilité de sa mission, se voit fixer des objectifs ambitieux mais réalistes, dispose d'un juste niveau d'autonomie, bénéficie de retours positifs sur son travail, ne se sent pas méprisé, n'a pas le sentiment que son manager n'éprouve aucune empathie à son égard et perçoit que l'on se comporte de manière équitable à son égard, alors tout devient possible... Le stress s'apaise, la motivation se renforce, l'envie de s'engager renaît, le bonheur est alors à portée de la main ».

Peter DRUCKER (artiste, écrivain, journaliste »

